

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 18 AVRIL 2025

**DELIBERATION N°CP2025-
04/7/24
DOSSIER N°6843**

**PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN" (PVD) -
AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE FINANCEMENT**

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Armelle MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Marinette JOUANNETAUD à Mary-Line GEOFFRE
Jean-Luc LEGER à Renée NICOUX
Jean-Jacques LOZACH à Eric BODEAU
Guy MARSALÉIX à Hélène PILAT
Valéry MARTIN à Laurence CHEVREUX
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services*

RAPPORTEUR : Mme Laurence CHEVREUX

**OBJET : PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN" (PVD) - AVENANT
N°1 A LA CONVENTION DE FINANCEMENT**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération CD2021-02/3/7 de l'Assemblée départementale du 12 février 2021 adoptant le programme "Petites Villes de demain" ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2025-04/7/24 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

VU la convention de partenariat opérationnel pour la mise à disposition des contributions de la Caisse des dépôts et consignations et de l'Agence nationale de la cohésion des territoires au financement des postes de chefs de projet du programme « Petites villes de demain », via le versement au sein d'un fonds de concours rattaché au programme 112 en date du 21/07/2021 ;

VU le courrier de Madame Jacqueline GOURAULT en date du 6 mai 2021, explicitant son avis favorable à la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire au sein de l'Agence d'attractivité et d'aménagement de la Creuse, au bénéfice des communes Petites villes de demain qui ne sollicitent pas de création de poste de chef de projet au niveau communal et intercommunal ;

VU la convention attributive d'une subvention en fonctionnement au titre du fonds de concours n° 1-2-00692 pour le programme « Petites villes de demain » pour l'exercice 2021 en date du 06 décembre 2021 ;

Décide :

- de valider l'avenant n°1 à la convention attributive d'une subvention en fonctionnement au titre du fonds de concours n° 1-2-00692 pour le programme « Petites villes de demain » joint à la présente délibération ;

- d'autoriser, Madame la Présidente ou son représentant à signer ledit avenant, ainsi que toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de cette proposition.

Ne prennent pas part au vote :

Mme Valérie SIMONET (ayant donné pouvoir à M. Patrice MORANCAIS), Mme Catherine DEFEMME, M. Nicolas SIMONNET, M. Valéry MARTIN (ayant donné pouvoir à Mme Laurence CHEVREUX), M. Philippe BAYOL, M. Patrice FILLOUX (ayant donné pouvoir à Mme Marie-France GALBRUN), Elus membres de l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse.

Adopté : 24 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET